

**Procès-verbal du Conseil Consultatif de Quartier**

*Lutèce*

**Lundi 11 mai 2015 – Salle Pasteur**

Présents : Philippe ABDESSEMED, Benghazi GUERMOUCH, Serge LALIEVE, Allam FAROUROU, Christian FOREST, Jean-Claude MILLET.

Excusé : Izabela AHMED.

Absents : Mimoun JDAINI, Marzian JOSEPH.

Administration :

- M. Franck ROULLIER, Responsable de la Police Municipale
- M. Laurent CABRERA, Directeur du Service Infrastructures
- M. Johann SANDLER, Directeur Département de l'Aménagement et du Développement (DAD)
- M. Jean-Jacques LEDRUT, Directeur du Centre Technique Municipal
- M. Julien MUGERIN, Responsable des Relations Publiques
- M. Nicolas HENAULT, Directeur de cabinet

Elus : Maria Teresa LESUR, Patrick ANGREVIER (Excusé).

**19h45 : Ouverture du Conseil Consultatif de Quartier**

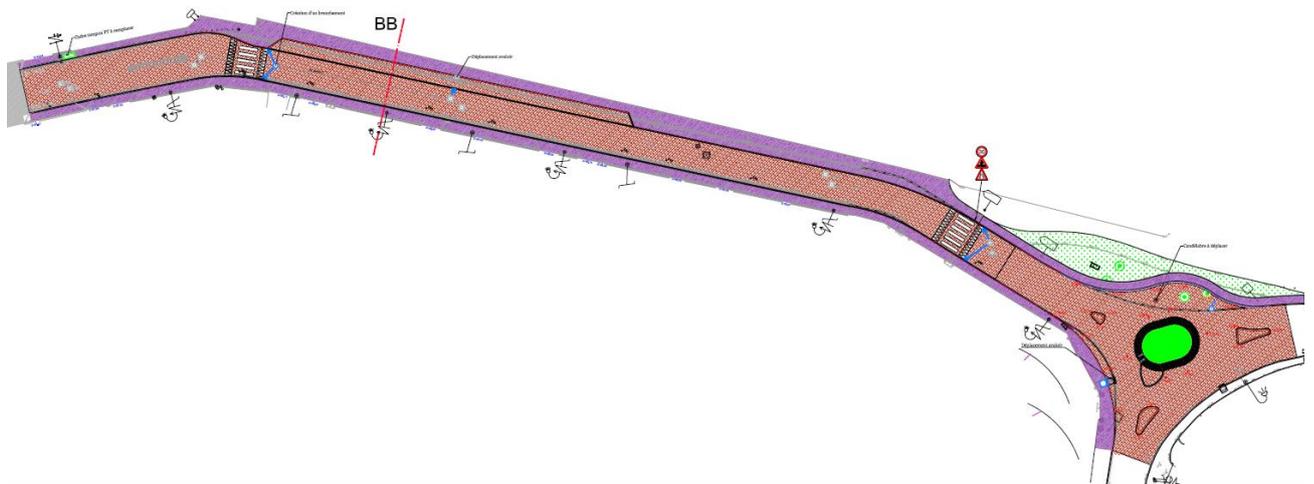
**1. Propreté et aménagements rue de la Paix**

« Le quartier est une véritable poubelle » selon un membre du CCQ. Les services de la Ville sont intervenus peu après la visite de quartier du Maire mais la situation perdure.

La multitude de partenaires complique le traitement de la rue de la Paix. Sa gestion a été déléguée à Val de France mais une partie des parcelles appartient à la SNCF.

Les aménagements à venir devraient apporter des améliorations : pose de bordures afin d'empêcher le stationnement sur trottoir, fermeture du chemin le long de la voie ferrée.

La seconde phase de réfection de la rue de la Paix comprendra également la mise en place d'un rond-point au croisement avec l'avenue du Colonel Fabien.



## **Projet de réfection rue de la Paix**

*Pour suivi CTM, DST, DAD*

### **2. Parking gare**

Des gravats ont été déposés sur les bords du parking de la gare. Malgré l'intervention d'Allo travaux, des sacs sont toujours présents.

D'autre part, la présence d'un camion de vente ambulante de snack représente une gêne : les débris sont laissés après le départ du véhicule et sa fumée se déverse sur les rues alentour.

*Pour action CTM*

### **3. Zone pavillonnaire avenue du colonel Fabien**

L'occupation de la résidence progresse encore. Les habitants de la résidence le Clos de l'épine ont constaté l'apparition de déchets.

Le Directeur de l'Aménagement affirme que les pavillons existants ne peuvent être maintenus en l'état de par leur dégradation technique et sachant que ce projet ancien désormais ne respecte plus le Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

La Ville entreprend un projet de Déclaration d'Utilité Publique comprenant un volet expropriation : cela lui permettra d'acquérir la parcelle prévisionnellement en 2016, si les négociations amiables n'aboutissent pas.

Par ailleurs, la propriété située en face, fera l'objet d'une opération immobilière d'une vingtaine de logement, de 2 à 3 étages.

*Pour suivi DAD*

#### **4. Sens interdit rue Louis Choix**

De nombreux véhicules en provenance de la rue Pierre Séward enfreignent le sens interdit de la rue Louis Choix.

Le Conseil propose de mettre en place un stationnement permanent afin de réduire la largeur de la voie et dissuader le passage en force. Pour les Services techniques, cette solution pourrait représenter une gêne dans le cadre de la dépose des écoliers. Elle sera malgré tout étudiée.

*Pour action DST*

#### **5. Mise en place d'un cédez-le-passage au croisement Colonel Fabien et Estienne d'Orves**

Proposition d'un membre du Conseil. Cette solution ayant déjà été étudiée, elle n'est pas retenue par les Services techniques. Cependant, un projet d'aménagement du carrefour est en cours d'examen.

*Pour suivi DST*

#### **6. Sortie des conteneurs à ordures rue José Garcia**

La Ville saisira I3F et la copropriété quant à la sortie des conteneurs issus de la résidence en vue du respect des horaires prévus.

*Pour action DAD*

#### **7. Présence de jeunes**

Des jeunes sont régulièrement présents le soir autour du rond-point situé au carrefour des rues Jean-Pierre Timbaud et Pierre Curie. Ils mettent également la musique très fort depuis leurs véhicules.

La Police Municipal intervient en leur faisant libérer les lieux. Toutefois, à partir de 22h, les riverains doivent composer le 17 : cela permettra de renforcer la demande de la Ville en terme d'effectifs de Police nationale.

*Pour suivi PM*

### **8. Technique de nettoyage des rues**

Les Services techniques de la Ville étudient une nouvelle méthode de balayage dans les rues à stationnement alternatif. Ils mettront en place des opérations ponctuelles au cours desquelles la rue sera interdite au stationnement durant quelques heures. Le nettoyage pourra alors se faire de fond en comble la rue, le long de ses deux trottoirs.

Le Conseil Consultatif de Quartier donne un avis favorable à cette proposition.

*Pour suivi CTM*

### **9. Circulation autour de l'hôtel des impôts**

Les membres du Conseil renouvellent leur demande d'une présence policière afin de faciliter la circulation des véhicules autour de l'hôtel des impôts situé dans le quartier. En effet, l'affluence est très importante en période de remise des déclarations d'impôts et certains usagers se garent sans précaution, causant des nuisances pour les riverains.

La Police municipale confirme qu'elle sera présente, comme chaque année aux abords de la structure.

*Pour suivi PM*

### **10. Bandes cyclables à la Zone Industrielle des Doucettes**

Les bandes cyclables commencent à s'effacer. Val de France sera saisie afin de renouveler ce marquage.

*Pour action DST*

### **11. Echanges avec la Police nationale**

Les membres du CCQ émettent le souhait que la Police nationale soit également conviée à leurs réunions. Cependant, il semble difficile de les convoquer aussi régulièrement. Toutefois, ce corps de l'Etat sera représenté lors des Assemblées Consultatives de Quartier.

## **12. Stationnement rue Casanova**

Le stationnement alternatif rue Danielle Casanova n'étant pas respecté, la Police municipale le fera appliquer.

*Pour action PM*

## **13. Protection des bouches d'incendie**

Le stationnement de certains véhicules condamne l'accès aux bouches d'incendie. A la demande du CCQ, les Services techniques installeront des bornes afin d'empêcher ces situations.

*Pour action DST*

## **14. Terrain avenue du colonel Fabien**

Plusieurs projets sont à l'étude à l'emplacement situé près du coiffeur. Ils seront présentés à Monsieur le Maire cette semaine et en ACQ à la rentrée.

*Pour suivi DST*

## **15. Requalification des rues des quartiers pavillonnaires**

La requalification des rues est effectuée au fur et à mesure pour des raisons budgétaires. Elle comprend l'enfouissement des réseaux, le remplacement des candélabres et la réfection du revêtement et des trottoirs.

**21h05 : Clôture du Conseil Consultatif de Quartier**

**Prochain rendez-vous : Assemblée Consultative de Quartier le 22 septembre 2015**